

Projet ProDIP

Promouvoir la dignité des personnes détenues à Madagascar

LETTRE D'INFORMATION NUMÉRO 2 / JANVIER 2023

Une analyse rétrospective et une vision remplie d'espoirs génèrent en nous une force renouvelée pour atteindre nos objectifs, pour affronter la nouvelle année. Paix, courage, unité et succès dans vos projets... voilà ce que nous vous souhaitons pour 2023 !

Pour le projet ProDIP, la mission de supervision de l'Agence française de développement et la réunion du comité de pilotage, vers la fin de l'année 2022, ont permis d'apprécier les réalisations et de considérer de nouvelles recommandations, mais également de se projeter sur la base de plans d'actions concertés, donnant place à leur mise en œuvre...

Des plans d'actions concertés

Les plans d'actions définis pour chacun des volets traités par le projet (nutrition, développement agricole, eau, hygiène, assainissement et gestion des déchets) résultent d'analyses approfondies et d'échanges entre toutes les parties prenantes, afin de maximiser l'efficacité des impacts attendus sur la durée.

C'est le cas notamment pour le développement agricole dans les camps pénaux, un aspect novateur adressé par le projet ProDIP pour améliorer les conditions alimentaires dans trois maisons centrales.

Les équipes d'Agrisud en collaboration avec les équipes régionales de l'administration pénitentiaire, les autorités locales, les services déconcentrés de l'Etat dont la topographie et le domaine pour les questions foncières, ont réalisé des travaux et des missions de diagnostic agro-socio-économique au niveau des camps pénaux d'Andaloasy (Diana), Andranomiteka (Vatovavy) et Tanjongato (Fitovinany). Ensuite, l'implication des personnes détenues dans des groupes de discussions et l'organisation d'ateliers, réunissant les équipes du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, de l'administration pénitentiaire et de leurs directions régionales, ainsi que des directions centrales concernées du Ministère de la Justice, ont été l'occasion de valider les résultats du diagnostic et les grandes lignes des projets pilotes.

Cette démarche a permis de collecter les attentes des parties prenantes et de tracer les grandes lignes stratégiques des actions prioritaires à mener.

Des actions d'urgence

Si ce travail de fond s'avère nécessaire pour apporter des solutions sur le long terme, des actions d'urgence s'imposent pour répondre à des besoins essentiels, en l'occurrence en matière de nutrition et d'accès aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Et ce, particulièrement dans les maisons centrales de Manakara et Mananjary.

• Réhabiliter et renforcer les systèmes d'eau, hygiène et assainissement

L'intervention s'est traduite d'abord par le renouvellement des conduites d'eau depuis le réseau de distribution principal vers les établissements pénitentiaires de Manakara et Mananjary. Ceci a permis de renforcer la pression de l'eau afin d'augmenter la quantité fournie, mais également d'en améliorer la qualité.

A PROPOS DU PROJET

Le projet ProDIP vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnes détenues et du personnel pénitentiaire à Madagascar, mais aussi de concourir à la réinsertion des personnes détenues au sein des camps pénaux. Ce projet fait partie du programme Fanarenana d'appui au secteur pénitentiaire, financé par l'Agence française de développement.

ProDIP est porté par Agrisud international, Grandir Dignement, Sentinelles et le Gret en tant que coordinateur du projet. Il est mis en œuvre dans les régions Diana, Boeny, Analamanga, Vatovavy et Fitovinany.

Lire la fiche projet : [ici](#)



Mise en place d'un réservoir d'eau dans la maison centrale de Mananjary, novembre 2022

Il s'agit ensuite du renforcement de la collecte et du stockage d'eau, à travers la remise en marche de tous les points d'eau au sein de ces maisons centrales (si un tiers seulement étaient fonctionnels à plein temps), ainsi que la dotation d'un réservoir d'une capacité de 5m³ dans l'établissement pénitentiaire de Mananjary.

Par ailleurs, les équipes du projet interviennent face aux problèmes d'hygiène qui sévissent dans le système carcéral malgache, notamment ceux liés à l'assainissement des excréta. En effet, pour la première fois depuis la création de ces centres de détention, une vidange générale des fosses suivant les normes hygiéniques a été réalisée, en novembre dernier.

● Améliorer la situation nutritionnelle des personnes incarcérées

En soutien à l'administration pénitentiaire pour améliorer les conditions alimentaires des personnes détenues, de nouvelles marmites ont été dotées aux établissements de Manakara et Mananjary face au niveau de dégradation des infrastructures et matériels de cuisine.

Les programmes nutritionnels pour améliorer l'état de santé des personnes malnutries aigues et sévères, des mineurs, des femmes enceintes et allaitantes, lancés en juin 2022, se poursuivent grâce aux interventions coordonnées des équipes du Gret, de Grandir Dignement et de Sentinelles.



Assainissement dans la maison centrale de Manakara



Délivrance d'une diète alimentaire aux enfants, Maison centrale d'Antanimora

Focus sur l'intervention de Sentinelles

La Fondation Sentinelles intervient en milieu carcéral malgache depuis 1987. D'une première expérience au centre de rééducation Mandrosoa d'Anjanamasina pour garçons mineurs, s'est progressivement mise en place une approche intégrale. Celle-ci tient compte des paramètres physique, psychologique, humain, scolaire et pré professionnel des jeunes détenus. Par la suite, cette intervention s'est étendue aux jeunes filles mineures, aux mères incarcérées avec leurs enfants et aux femmes enceintes de la maison centrale d'Antanimora.

Sentinelles préconise une approche individualisée avec, à la fois, l'accompagnement des personnes détenues au sein de la prison (alimentation, santé, éducation, formation, situation juridique, maintien des liens familiaux, etc.) et un suivi psychosocial des familles à l'extérieur, suivi qui se prolonge à la libération par la réinsertion familiale et sociale visant, à terme, l'autonomie.

A travers le projet ProDIP, la fondation continue de proposer en prison des repas équilibrés et adaptés aux besoins des enfants, mineurs et femmes enceintes ainsi qu'aux mères accompagnées d'enfants et aux femmes de plus de 60 ans ne recevant aucune aide extérieure.

PAROLE DES ACTEURS

« Depuis l'année 2000, début de notre collaboration avec Sentinelles, la fondation ne cesse de veiller au bien de nos enfants en subvenant à leurs besoins, notamment alimentaires, médicaux et scolaires. Ceci nous est d'une grande aide pour notre mission en prison.

Nous exprimons ainsi toute notre reconnaissance et souhaitons que cette collaboration se poursuive. »

Congrégation des sœurs de Saint Maurice - Avaradoha.

Prochaines étapes du projet

- Renforcement de l'administration pénitentiaire dans la gestion de la chaîne alimentaire et la prise en charge médicale
- Campagne agricole dans les camps pénaux
- Réhabilitation et renforcement des systèmes d'eau, hygiène et assainissement
- Renforcement de capacités de l'administration pénitentiaire sur tous les volets traités par le projet

MAITRE D'OUVRAGE :



Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du Gret et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Agence française de développement et du Ministère de la Justice.

AVEC LE SOUTIEN DE :



CONTACT :

Représentation du Gret à Madagascar
Lot II A 119 S, Soavimbahoaka, 101 Antananarivo

Contact à Madagascar :

José LAIHARINIRINA (laiharinirina.mg@gret.org)
Claire KABORE (kabore@gret.org)

www.gret.org